

Les expériences en matière
de coopération francophone
et les projets

Martin Nicoulin
Président de l'ABCDEF
Directeur de la Bibliothèque
cantonale et universitaire
Fribourg, Suisse

L'action de l'ABCDEF (1989-1994)

LE PASSÉ DE SA VIE ASSOCIATIVE

Création de l'ABCDEF en août 1989

En août 1989, Paris est la capitale mondiale des bibliothécaires avec le congrès de l'IFLA. Mais la nouveauté se déroule à la Bibliothèque Sainte-Geneviève dans le Quartier Latin. Sous l'impulsion de M. Michel Guillou, Recteur de l'UREF et Directeur général de l'AUFELF, et de Mme Leila Rezk, Directeur du Cabinet du Recteur, les bibliothécaires du Nord et du Sud s'éveillent à la Francophonie. Ainsi est née l'Association des responsables des Bibliothèques et Centres de Documentation universitaires et de Recherche d'expression française (ABCDEF).

Première Assemblée générale de l'ABCDEF en octobre 1990

Le 16 octobre 1990, à Lyon (Villeurbanne) se déroule la première Assemblée générale de l'association qui adopte les statuts, fixe le montant de la cotisation et élit les membres du Conseil d'administration. En voici la composition: M. Martin Nicoulin, Président, M. Henri Sène, premier vice-Président, M. Richard Greene, deuxième vice-Président, M. Jacques Kériguy, Secrétaire général-trésorier, M. Jean-Pierre Devroey, Secrétaire-trésorier adjoint, Mme Marie-Françoise Bernabé, Mme Marie-Gabrielle Bodart, M. Claude Bonnelly, M. Abdendi El Farh, M. Ndamba Goma, Mme Michèle Guiot et M. Léonard Rafidison.

Participation à la réunion des directeurs des BU francophones de l'Afrique de l'Ouest en décembre 1991

Du 11 au 13 décembre 1991, le Président, le Secrétaire général et le Directeur des programmes de l'IST de l'AUFELF-UREF assistent à la réunion des directeurs des biblio-

thèques universitaires francophones de l'Afrique de l'Ouest à Bamako au Mali. Les participants décident de dissoudre l'ABESAO et de la transformer en section de l'ABCDEF en vue d'assurer «une meilleure visibilité de la bibliothéconomie universitaire africaine au sein de la Francophonie».

Naissance de l'ABCDEF-Canada en mars 1991

Le 8 mars 1991, 21 directeurs des bibliothèques universitaires francophones canadiennes décident de fonder une section canadienne de l'ABCDEF. Les principaux objectifs sont de promouvoir et de renforcer la coopération bibliothéconomique au sein du Canada francophone et de participer activement aux actions de l'ABCDEF.

Deuxième Assemblée générale de l'ABCDEF en mars 1993 à Dakar

40 directeurs venant de tous les méridiens de la Francophonie participent à cette deuxième Assemblée générale qui a lieu à Dakar le 18 mars 1993. Un nouveau visage vient embellir le Conseil d'Administration: Mme Françoise Montbrun, Directrice du Service commun de documentation à l'Université de Picardie (France) remplace Mme Michelle Guiot (France), démissionnaire. Cette assemblée:

- adopte le règlement intérieur;
- prend acte du rapport de la commission de modification des statuts présidée par M. Pascal Gandaho;
- accepte la candidature du Québec comme lieu pour la prochaine Assemblée générale;
- demande à étudier les modalités de notre présence à l'IFLA;
- accepte les deux sections régionales;
- demande de mettre en place une stratégie afin d'intégrer dans notre association les directeurs des bibliothèques des centres de documentation.

Participation à une réunion de la section canadienne de l'ABCDEF en mai 1993

Le 7 mai 1993, le Président de l'ABCDEF participe à une réunion de la section canadienne de l'ABCDEF. Il est fait le point sur l'Assemblée générale de Dakar, sur les travaux en cours et sur la prochaine Assemblée générale de Montréal. L'idée est lancée de travailler un concept de parrainage avec les bibliothèques universitaires du Sud et de resserrer les contacts avec nos collègues de France. Le Président profite de ce séjour pour rendre visite au Bureau de l'AUPELF-UREF à Montréal où il a un entretien, notamment, avec Philippe Ducray, Directeur adjoint du Cabinet du Recteur.

Participation aux Assises francophones de la recherche et à l'Assemblée générale de l'AUPELF à Abidjan, Côte d'Ivoire en décembre 1993

Du 29 novembre au 3 décembre 1993, le Président assiste aux Assises francophones de la recherche et à l'Assemblée générale de l'AUPELF à Abidjan (Côte d'Ivoire). En tant qu'observateur, il prend part à la session des réseaux institutionnels que préside Mme Leïla Rezk, Directeur du Cabinet du Recteur. Il profite de ces journées pour établir de nombreux contacts avec des Recteurs des Universités de France, de Suisse, de Belgique et d'Afrique et surtout avec les membres de l'Association Internationale des Ecoles des Sciences de l'Information (AIESI).

LES ACTIONS RÉALISÉES PAR L'ABCDEF

La Bibliothèque universitaire fondamentale. Journées d'étude à Villeurbanne en octobre 1990.

Les 15 et 16 octobre 1990, plus de 70 participants assistent aux Journées d'étude à Villeurbanne (France). L'exposé scientifique de la session est prononcé par M. Alban Daumas. Le thème est le suivant: «Adapter la bibliothèque universitaire fondamentale à deux révolutions, celle de la technologie et celle de la pédagogie.» A l'avenir, les BU ne devront plus être considérées comme des institutions mais comme une fonction; c'est pourquoi elles devront davantage penser à communiquer qu'à stocker.

M. Gérard Thirion, M. Abdendi El Fahr, M. Henri Sène et Mme Liliane Vezier, ces bibliothécaires de talent, ont enrichi ces journées par leur savoir et leur expérience.

Les participants ont discuté plusieurs thèmes. Deux textes ont été publiés dans la revue *En Français dans le texte*: celui d'Alban Daumas: «La Bibliothèque universitaire fondamentale» et celui d'Odile Broussillon: «Documentation et francophonie».

Parution du *Livre Blanc des Bibliothèques universitaires de la Francophonie* en juin 1991

Demandé par l'AUPELF-UREF, ce Livre Blanc présente dans une première partie des statistiques sur les BU de France, du Canada francophone, de la Suisse francophone, de la Belgique francophone ainsi que sur quelques bibliothèques universitaires de pays du Sud (Dakar, Antananarivo, Mali, Maurice, Niamey, Rabat et Zaïre). Pour construire l'avenir, ce texte fondamental contient neuf propositions d'actions:

1. Création d'un Répertoire général des bibliothèques et centres de documentation universitaires de la Francophonie;
2. Elaboration des normes pour les bibliothèques universitaires;
3. Organisation de missions d'audit;

4. Rédaction d'un manuel d'administration et de gestion managériale des bibliothèques universitaires;
5. Amélioration de la formation professionnelle des bibliothécaires dans les pays de la Francophonie;
6. Amélioration du prêt entre bibliothèques dans l'ensemble des pays de la Francophonie;
7. Interconnexion des réseaux;
8. Transfert de technologie vers les pays du Sud.
9. Etude et réaffirmation de la mission bibliographique des bibliothèques universitaires.

Le Livre Blanc a été publié dans *En Français dans le texte*.

Session de Formation continue à Monastir (Tunisie) en juin et octobre 1992

Un programme cohérent a été mis en place à Monastir (Tunisie) en partenariat avec la Région Rhône-Alpes et la commune de Monastir. Deux stages ont été organisés: l'un sur le catalogue informatisé et l'autre sur l'automatisation des bibliothèques.

Journées d'étude sur l'indexation-matière à Fribourg (Suisse) en juin 1992

Les 1er et 2 juin 1992, à Fribourg, plus de 170 personnes venues de Belgique, de France, du Québec et de Suisse ont analysé et comparé les divers systèmes d'indexation-matière élaborés et utilisés dans les pays francophones du Nord. La Présidence de ces journées a été assurée par M. Pierre Gavin l'un des créateurs et l'animateur des réseaux SIBIL de Suisse, de France et du Luxembourg. Le colloque a dégagé le nouvel axe international qui se dessine entre Washington, Québec et Paris. Ces Journées d'étude ont été organisées en partenariat avec la BCU de Fribourg, la BU de Laval et le Réseau des bibliothèques romandes (RERO).

Journées d'étude sur l'évaluation des bibliothèques à Dakar en mars 1993

Les 17 et 18 mars 1993, à Dakar, 75 professionnels des bibliothèques et des centres de documentation universitaires provenant de 21 pays ont assisté à ces journées d'étude sur l'évaluation. La séance inaugurale a été présidée par M. André Sonko, Ministre de l'Education nationale, avec la présence de M. Souleymane Niang, Recteur de l'Université Cheikh Anta Diop et Philippe Ducray, représentant de l'AUPELF-UREF. L'ABCDEF offrait des exposés de qualité avec ceux de Jean Sirinelli, président du comité national de l'évaluation, de Pascal Gandaho, directeur de la Bibliothèque nationale du Bénin, de Marie-Dominique Heusse, Directrice de la Bibliothèque Interuniversitaire de Toulouse, de Jean Germain, Directeur de la Bibliothèque générale et des Sciences humaines de Louvain-La-Neuve, de Jean-Pierre Côté, Directeur des bibliothèques de l'Uni-

versité du Québec à Montréal, de Jacques Cordonier, Président de l'Association des bibliothèques et des bibliothécaires suisses (BBS). Ce congrès a connu une belle couverture médiatique avec des articles dans la presse écrite et même un reportage à la télévision. Sous la plume de notre collègue Geneviève Boisard, le *Bulletin des Bibliothèques de France* félicitait l'ABCDEF «qui a su éviter la langue de bois et faire preuve d'efficacité» et demandait de mettre en chantier «une boîte à outils méthodologique, un manuel d'évaluation en français permettant de généraliser cette procédure qui n'est plus contestée».

Parution de *Bibliothèques et vedettes. Principes et pratiques de l'indexation matière dans les pays francophones du nord*. Textes réunis par Pierre Buntschu, Martin Nicoulin, Flavio Nuvolone. Presses de l'Université Laval/Québec, Editions universitaires Fribourg, ENSSIB, Villeurbanne/Lyon. 256 p.

Il s'agit de la publication des actes du colloque de Fribourg. Ce livre paraît en juin 1993 et connaît plusieurs comptes-rendus bibliographiques, notamment dans *International Cataloguing and Bibliographic Control*, vol. 23, no. 2, April/June 1994. Dans cette revue, M. Robert P. Holley de la Wayne State University Library de Détroit déclare:

«Quelles sont les conclusions de ce colloque? Premièrement, on souligne l'adoption de LCSH et de ses versions françaises, LAVAL et RAMEAU. C'est un système bien établi avec un vocabulaire étendu. De plus, les bibliothèques informatisées peuvent employer les fichiers de la Library of Congress et d'OCLC avec moins de modifications et donc, à moindre coût. On reconnaît, quand même, les inconvénients de LCSH, par exemple une syntaxe complexe, un vocabulaire désuet, des inconsistances, un travail d'apprentissage lourd; mais on essaie de les corriger dans les versions françaises. Deuxièmement, sur la question du multilinguisme, les bibliothèques ne prêtent pas assez d'attention aux efforts de la Communauté européenne dans ce domaine. (...) A mon avis, c'est un livre important, riche en informations sur le sujet et donnant une perspective sur divers efforts pour atteindre le même but - accès au contenu matière des documents. (...) Tous ceux qui s'intéressent au contrôle bibliographique international dans les pays francophones devraient lire ce livre.»

Manuel de prêt interbibliothèques des pays francophones. Secrétariat de l'ABCDEF, Villeurbanne/Lyon, 1994

Un autre résultat du Livre Blanc. Ce document a été rédigé par Alban Daumas et publié au début de l'année 1994. Rédigé à l'intention des bibliothécaires et employés qui gèrent quotidiennement les services du prêt entre bibliothèques dans leur établissement, il est et s'est voulu un instrument pratique regroupant une information jusqu'alors éparpillée et parfois peu accessible.

Le Manuel comprend 4 cahiers (1/ généralités, 2/ le PEB en Afrique, 3/ le PEB en Amérique, 4/ le PEB en Europe) et des annexes. A chaque fois et pour chaque pays concerné sont donnés tous les renseignements que l'on a pu obtenir: dénominations, adresses, numéros de téléphone du service central consacré au PEB quand il en existe un, règles particulières à observer, marche à suivre, tarifs appliqués, existence ou non de catalogues collectifs, spécialisations des bibliothèques etc.

L'intention a été de faire le point, à un moment donné, étant entendu qu'il y aura lieu constamment de combler des lacunes, corriger des données devenues erronées, etc. et d'élargir l'enquête à toute la Francophonie (pays de l'Est, du Moyen Orient, de l'Asie).

L'ABCDEF AU PRÉSENT ET AU FUTUR

La Francophonie et les bibliothèques universitaires. Préparation de la Journée d'étude commune entre ADBU et ABCDEF, à Fort-de-France

Cette journée est le résultat d'une rencontre entre le comité de l'ADBU et le bureau de l'ABCDEF, rencontre qui a eu lieu le 24 janvier 1994 à Paris. Le programme a été réalisé avec rapidité, efficacité et sourire, entre le 9 mai et le 6 octobre par Mme Françoise Montbrun, Mme Arlette Pailley-Katz et M. Martin Nicoulin. La coordination locale est l'oeuvre de Mme Marie-Françoise Bernabé.

Publication des Actes du Congrès de Dakar: L'Evaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone

Les textes ont été réunis et retravaillés par M. Alban Daumas. Le 10 octobre 1994, lors d'une visite de M. Daumas à Fribourg, M. Michel Dousse, bibliothécaire scientifique de la BCU, a coordonné l'opération de saisie de ces Actes sur traitement de texte. L'impression se fera aux Editions universitaires de Fribourg (Suisse). La parution est prévue pour le début 1995.

Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur

Ce manuel de management est un nouveau produit du Livre Blanc de 1991. Ce projet a été annoncé à l'Assemblée générale de Dakar et lancé par le Secrétaire général de l'ABCDEF en octobre 1993. Les textes de cette publication sont réunis par quatre coordinateurs: Bertrand Calenge (IFB, Villeurbanne), Sylvie Delorme (UQAM, Montréal), Réjean Savard (EBSI, Montréal) Jean-Michel Salaün (ENSSIB, Villeurbanne). La table des matières démontre la participation, comme auteurs, de plusieurs directeurs de BU venant de la Francophonie du Nord et du Sud. La plupart des manuscrits sont déjà dans les mains des coordinateurs. On y dénombre plus de 300 pages. Une séance aura

lieu à Paris le 29 octobre 1994 entre le Président de l'ABCDEF et les coordinateurs pour dresser l'avancement des travaux et fixer les modalités de la publication et de la diffusion de cet ouvrage.

Résultats du Conseil d'administration du 3 novembre 1994 à Fort de France

Le Conseil d'administration tiendra une séance très importante. Deux raisons ont présidé à ce choix. D'abord nouer des contacts privilégiés avec les directeurs des bibliothèques universitaires de France. Car l'avenir de la France, c'est la Francophonie, pour parler comme le poète Robert Sabatier. Deuxièmement, les Antilles placent la France au confluent des deux Amériques. Il s'agit de trouver de nouveaux membres pour le Bureau et le Conseil d'administration. Mais ce Conseil décidera aussi de la date et du thème du prochain Congrès et de la prochaine Assemblée générale. Il établira le contenu des prochains bulletins d'information *En Français dans le texte*. Il définira son programme d'activité et ses priorités pour 1995. Il prendra des mesures pour achever des projets déjà commencés: le Répertoire des Bibliothèques universitaires et un programme de formation continue dans le Sud.

A ce propos, il faudra fixer des règles précises sur la composition des équipes de formation et sur les buts et la méthode pédagogique, sans oublier aussi de faire un appui à l'autoformation.

En route avec l'AUPELF-UREF pour une Francophonie documentaire moderne et solidaire

En collaboration étroite avec l'AUPELF-UREF, l'ABCDEF définira son rôle pour réaliser une Francophonie moderne et solidaire. Voici quelques suggestions et propositions. Il faudra bien continuer les autres actions prévues dans le Livre Blanc. L'ABCDEF se mettra à disposition pour réaliser des missions d'audit, des missions d'opérations, et des missions de suivi. Elle participe aussi à la politique de fourniture de documents primaires des bibliothèques universitaires et des centres de documentation. L'AUPELF-UREF a déjà une large pratique dans ce domaine. Mais l'urgence demeure, John Hall de l'UNESCO, de retour d'Afrique, a constaté la famine en acquisitions récentes qui sévit dans les BU du Sud.

L'ABCDEF collaborera aussi à IRIS, cette future centrale du prêt interbibliothèques des pays francophones. Notre association pourra s'intégrer comme producteur et comme diffuseur dans les grandes entreprises de bibliographies numérisées et de publications de textes intégraux de l'AUPELF-UREF. Elle développera une diplomatie bilatérale avec les réseaux institutionnels qui ont aussi besoin d'une ABCDEF capable d'interventions rapides. Ces propositions doivent être analysées et transformées en programme d'action, d'entente avec les partenaires.

L'AUELF-UREF, l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche, prépare maintenant les grands chantiers qu'elle soumettra en 1995 à Cotonou à l'approbation des chefs d'Etat et de Gouvernement ayant le français en partage.

Les grands projets, comme l'université audiovisuelle francophone et les autoroutes de l'information doivent interpeller l'ABCDEF et mobiliser l'imagination de ses acteurs. Enfin l'ABCDEF souhaite devenir un réseau institutionnel.

Pour conclure, voici mes convictions, voici mes paroles écrites en guise de vœux de bonne année 1994 aux membres de l'ABCDEF:

«A Dakar, l'Assemblée générale a démontré la vitalité de l'ABCDEF qui devenait littéralement et heureusement le laboratoire d'un nouveau projet de société pour parler le langage cher à Michel Guillou, Recteur de l'UREF. Avec raison, nos collègues du Sud veulent participer à la définition de notre politique. Pour continuer sa croissance, notre association doit accepter la dialectique féconde du fédéralisme et de la centralisation. En effet, il s'agit de vivre et de grandir en respectant la dignité de chacun, la diversité des mentalités et de se soumettre aux impératifs de l'efficacité.

Notre association commence l'année 1994 avec le même dynamisme et la même force tranquille.

Pour reprendre l'invitation de notre collègue Geneviève Boisard, l'ABCDEF s'est aussi engagée à clarifier ses liens, dans un dialogue constructif avec l'AUELF-UREF qui est et demeure notre mère et qui s'affirme de sommet en sommet comme l'opérateur privilégié pour les questions de l'information scientifique et technique dans l'espace universitaire francophone. C'est seulement en étroite collaboration avec elle que nous pourrions rester fidèles à notre mission : définir et réaliser une véritable politique documentaire à l'égard des pays du Sud. L'enjeu est immense et dépasse l'égoïsme et le corporatisme. Comme le dit Joël de Rosnay, il faut éviter d'accroître le fossé entre les riches et les pauvres en informations. Et puis, la terre, notre patrie a besoin de l'Afrique, berceau du monde, pour forger son avenir, comme l'a répété Erik Orsenna aux Assises francophones de la Recherche à Abidjan.

Ainsi, sereine et tranquille, l'ABCDEF marche et participe à l'avènement de plus de justice et de solidarité sur la planète, avec déjà beaucoup de fruits sur la tête et des graines d'espérance dans le cœur».

Jean Wilfrid Bertrand
Directeur
Bibliothèque de
l'Université Quisqueya (UNIQ), Haïti

Les enjeux de la Francophonie dans les bibliothèques universitaires d'Haïti

LES UNIVERSITES HAITIENNES DANS LA TOURMENTE

Pour comprendre ce qui se passe actuellement dans l'enseignement supérieur en Haïti, il faut questionner tout le système éducatif haïtien qui ne répond plus aux exigences du moment. Pendant longtemps, seule l'Université d'Etat offrait des possibilités d'études supérieures dans le pays. L'absence de planification au sein de cette institution, sa politisation à outrance ont conduit à une situation de crise aiguë; crise structurelle, crise de croissance manifestes et prises en compte dès 1976 si l'on se réfère à la demande d'assistance du Rectorat auprès de l'UNICA et de l'OEA en vue l'établissement du Plan-Maitre de l'Université d'Etat d'Haïti. Ce plan élaboré en 1981 n'a jamais été mis en application. Le Rectorat et souvent les décanats, individuellement, se contentent d'interventions ponctuelles soit pour créer une nouvelle faculté, une extension, une annexe; soit pour ajouter quelques salles de classes ou encore créer de nouveaux programmes. On assiste donc durant ces trente dernières années à des actions isolées menées sans aucune coordination, en vue de faire face au nombre sans cesse croissant de bacheliers venant des lycées et collèges. L'université d'Etat est dépassée, sa capacité d'accueil ne lui permet même pas de satisfaire la moitié des demandes d'admission.

Ce qui s'est passé pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire dominés depuis plusieurs années par le secteur privé allait se produire au niveau universitaire. D'abord des écoles supérieures, puis des Universités vont être créées par le secteur privé. Malheureusement par manque ou absence de contrôle des instances étatiques, l'enseignement dispensé n'est pas toujours de bonne qualité. Les misères maté-

rielle, académique, morale et civique de l'UEH dénoncées par le Recteur en 1986 lors d'un Séminaire à Port-au-Prince sont, à quelques exceptions près, les mêmes pour ces Instituts, Ecoles supérieures, Universités qui ont poussé comme des champignons à partir des années 1980.

Les événements de 1986 n'ont fait qu'exacerber une crise déjà très profonde. L'enceinte de l'Université d'Etat devient le lieu privilégié de groupes et de groupuscules pour mener leurs activités politiques. Etudiants et parfois professeurs se mobilisent pour l'obtention de l'autonomie de l'UEH qui sera consacrée d'ailleurs par la Constitution de 1987. Mais la loi autorisant cette autonomie n'a pas encore vu le jour. Mais entre-temps certains principes d'un projet de loi relatif à l'autonomie sont appliqués, notamment la mise en place d'un conseil de gestion au Rectorat et dans les Facultés contrairement au Recteur et doyens reconnus par la loi de 1960. D'où un foyer de tension permanente, de violence, d'interventions des forces de l'ordre, qui perturbent les programmes, diminuent la qualité de l'enseignement dispensé, provoquent l'abandon de l'UEH par beaucoup d'étudiants. La faible capacité d'accueil de l'UEH, la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé, l'instabilité permanente au sein du personnel du Rectorat et des décanats vont donner naissance à près de 10 universités privées, de 8 instituts et Ecoles supérieures situés presque tous à Port-au-Prince.

Inutile de vous dire que l'embargo est venu aggraver la situation. Certains étudiants ont dû laisser le territoire pour poursuivre leurs études ailleurs. Les frais scolaires ont subi une hausse spectaculaire avec la décote de la gourde. La rareté et la cherté de l'essence jointes à l'absence sur le marché de pas mal de matériels scolaires, n'ont fait qu'amplifier une tourmente déjà insupportable.

DES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES EN HAITI, POURQUOI FAIRE ?

On se demande quand les responsables de nos universités tant publiques que privées finiront par se rendre compte du rôle moteur que peut jouer une bibliothèque dans l'enseignement qu'ils dispensent. Dans la majeure partie des cas, il leur semble tout à fait «normal» d'avoir une université sans bibliothèque, puisque sur les 18 du secteur privé fonctionnant actuellement, seule l'Université Quisqueya possède une bibliothèque organisée de plus de 5.000 volumes et seulement deux autres ont un embryon de bibliothèque.

Pour une fois la situation semble meilleure dans le secteur public, puisque 14 des 23 Facultés, instituts et écoles supérieures sont dotés d'une bibliothèque. Sur les 14, trois disposent d'un fonds documentaire allant de 4.000 à 10.000 volumes gérés par près d'une dizaine de bibliothécaires qualifiées.

L'état lamentable de la majeure partie des bibliothèques d'université et d'écoles supérieures d'Haïti cadre tout à fait avec un enseignement axé encore et beaucoup sur le psittacisme, et avec une carence, voire l'absence, pour un bon nombre d'entre elles,

de travaux de recherche. La réforme de l'enseignement supérieur en Haïti passe par les incontournables bibliothèques, laboratoires et autres outils pédagogiques garantissant la crédibilité de l'enseignement dispensé.

Les actions à entreprendre dans le domaine des bibliothèques universitaires en Haïti sont urgentes et nombreuses même dans des endroits où existent déjà des collections organisées. Il va falloir intervenir à tous les niveaux: les locaux (espace suffisant et approprié), l'équipement et le matériel, les fonds documentaires (budget pour les acquisitions indisponible actuellement dans toutes les bibliothèques universitaires), la formation du personnel, les budgets de fonctionnement et d'investissement etc... Car actuellement aucune université haïtienne ne possède une bibliothèque qui respecte les normes minimales d'une bibliothèque de recherche.

LES BIBLIOTHEQUES UNIVERSITAIRES HAITIENNES ET LA FRANCOPHONIE

L'Année internationale Francophone, dans son édition de 1994 mentionne trois expressions ou syntagmes parfois synonymes mais le plus souvent complémentaires, ce sont «francophonie», «Francophonie» et «espace francophone». Dans ce troisième point de notre exposé nous ferons nos considérations à partir d'une conception de la Francophonie, avec un grand F, qui «désigne l'ensemble des gouvernements, des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges» et d'autre part de la «francophonie», avec un petit f, pour désigner «l'ensemble des peuples ou des groupes de locuteurs qui utilisent partiellement ou entièrement la langue française dans leur vie quotidienne ou leurs communications».

Instances francophones et BU en Haïti.

D'entrée de jeu disons que les bibliothèques universitaires haïtiennes ne profitent pas au maximum des opportunités offertes par les différentes instances de la Francophonie; ceci en raison de leur faible niveau de développement.

Pour ce qui touche à la documentation, l'AUPELF-UREF reste et demeure le partenaire le plus sûr et le plus régulier par le biais de ses programmes «Bibliothèque minimale», le «viatique» «Un livre par étudiant» et la diffusion gratuite de toutes ses publications aux BU. Viennent ensuite l'Ambassade de France, la Mission Française de coopération et l'Institut Français d'Haïti qui font aux BU des dons sporadiques de livres et de périodiques, ainsi que des prêts d'équipements et de matériels audiovisuels. L'AUPELF vient d'accorder à l'Université Quisqueya un crédit de 60.000 Frs. pour la constitution d'une partie d'un fonds documentaire de base de sa bibliothèque.

Mentionnons également l'Agence de coopération pour le développement international qui a fait des dons importants d'ouvrages à l'INAGHEI et à la FAMV.

Dans le domaine de la formation du personnel des BU d'Haïti, l'ACDI a financé

un projet ponctuel et important (25 paraprofessionnels formés en 1985 dont près de 6 travaillent actuellement dans les BU). L'Agence de coopération culturelle et technique a financé des stages de perfectionnement et la participation de bibliothécaires des BU à des colloques, congrès et conférences. L'AUPELF-UREF sur demande de l'UAG et de l'Université Quisqueya vient de financer la formation de 10 sous-bibliothécaires dont 5 pour BU dans le cadre du programme PROPEBIB. La mission française de coopération vient d'accorder une deuxième bourse à l'un des sept candidats ayant participé à un concours le mois dernier au Bureau Caraïbe de l'AUPELF pour suivre les cours du DEUST en Guadeloupe.

Mentionnons également l'UNESCO qui a fait parvenir à certaines BU quelques unes de ses publications ainsi que son logiciel CDS/ISIS.

Nous tenons à attirer l'attention sur deux institutions francophones qui, pendant les dix dernières années, ont mené des actions positives avec les bibliothèques universitaires haïtiennes. Nous voulons citer la Bibliothèque universitaire Antilles-Guyane et l'Association des bibliothèques Universitaires, de recherche et Institutionnelles de la Caraïbe (ACURIL).

La BUAG, après avoir, de façon constante, favorisé l'intégration des bibliothèques universitaires haïtiennes à ACURIL, a largement contribué à la formation de base de certains aides-bibliothécaires actuellement en poste et à la formation continue des bibliothécaires professionnels de ces universités. La BUAG a également contribué au développement de la vie associative à laquelle prirent part les personnels des bibliothèques universitaires haïtiennes. Depuis la création de l'AABDFC jusqu'aux associations autonomes des divers territoires francophones caribéens en instance d'être fédérées, la BUAG a toujours manifesté beaucoup d'intérêt pour nos activités en finançant ou en faisant financer par d'autres instances diverses participations aux cours, séminaires, colloques et conférences, et des publications de travaux réalisés en commun. Si ACURIL peut être considérée aujourd'hui comme une instance régionale francophone c'est en grande partie grâce à l'action continue menée par la BUAG et certaines bibliothèques haïtiennes.

De plus la BUAG développe depuis quelques années un programme d'approvisionnement en livres de quelques bibliothèques universitaires haïtiennes, la bibliothèque de l'Université Quisqueya en particulier; programme auquel participent déjà d'autres BU de l'hexagone. Nous comptons encore sur les structures mises en place par la BUAG pour former le personnel de nos BU. Cependant compte tenu de nos besoins non encore satisfaits dans ce domaine, il est souhaitable que la BUAG de concert avec d'autres instances francophones encourage le développement de programmes de formation sur place en Haïti, de bibliothécaires et d'autres professionnels de l'information.

L'effort déployé par la BUAG est certes très apprécié mais reste insuffisant. En effet durant ces cinq dernières années l'on a assisté à la création ici et là d'écoles de bibliothécaires, d'archivistes ou de documentalistes à Port-au-Prince, sans compter les

multiples séminaires organisés par-ci par-là. Ces initiatives sont souvent prises par des personnes qui n'ont aucune qualification en sciences de l'information. Pourtant ils reçoivent beaucoup de clients, commencent à délivrer des certificats et même des diplômes. Ce qui risque de ternir l'image de marque de ces professions dans notre milieu. Un groupe de bibliothécaires professionnels haïtiens travaille actuellement sur un projet de formation en sciences de l'information (Bac+2) de concert avec l'Université Quisqueya en vue de satisfaire les nombreuses demandes et faire échec à ces initiatives regrettables.

Les enjeux d'ici l'an 2004: les grands axes d'intervention

Dans cinq ans, Haïti fêtera le bicentenaire de son indépendance. Rien n'a encore été prévu pour fêter ce grand événement. Nous avons perdu huit bonnes années dans une transition politique qui semble toucher à sa fin. Ces cinq prochaines années seront décisives et les universités haïtiennes doivent se préparer à jouer leur partition en s'intégrant dans un mouvement démocratique d'ensemble pour un démarrage économique et un progrès social.

Pour que ces universités remplissent pleinement leur rôle, elles ont besoin de l'appui immédiat et soutenu d'instances diverses capables d'intervenir dans des secteurs leur permettant de dispenser un enseignement de haut niveau adapté aux exigences et aux réalités du pays.

Les infrastructures

En 1988, le Ministère français de la Coopération avait donné suite à une requête du Rectorat de l'Université d'Etat d'Haïti en vue de l'implantation d'une bibliothèque inter-universitaire à Port-au-Prince. L'Inspecteur Gérard Thirion avait même effectué une mission en Haïti pour étudier avec le Recteur la faisabilité du projet. On avait déjà identifié plusieurs sites possibles d'implantation de cette BIU, et le financement était déjà acquis.

Malheureusement la conjoncture politique a contraint les partenaires à reporter le projet à une date ultérieure. Maintenant que la situation politique se normalise, il serait opportun de remettre ce projet sur le tapis. Ce serait le plus beau cadeau fait par la francophonie à un pays qui ne demande qu'à féconder l'espace francophone malgré la pression des cultures anglophone et hispanophone.

Le projet incluerait comme prévu le bâtiment, l'équipement complet et le fonds documentaire de base. Il demeure entendu que cette BIU serait ouverte aux étudiants et professeurs de toutes les universités d'Haïti.

La formation de base et le perfectionnement du personnel des BU

Actuellement cinq bibliothécaires professionnels dirigent 4 des 21 bibliothèques dites

universitaires d'Haïti. Il n'y a que 11 paraprofessionnels qui travaillent actuellement dans ces bibliothèques. Vingt autres écoles supérieures ont besoin de bibliothèques et de bibliothécaires sans compter celles qui n'en ont pas assez et les nouvelles qui seront créées dans les années à venir, la BIU comprise.

Il est donc urgent d'investir dès maintenant dans un programme de formation de base. Nous invitons l'AUPELF-UREF à continuer à nous accompagner dans nos différents projets PROPEBIB, DEUST, formation en sciences de l'information, élaborés par la BUAG et l'Université Quisqueya; FICU est une filière à exploiter. Le perfectionnement du personnel déjà formé se fera par des stages techniques de courte durée, des participations à des colloques, conférences, des études plus poussées d'un à deux ans sous forme de bourses venant de l'ACCT, de l'AUPELF-UREF, du Ministère de la coopération, de l'ACDI et de la BIEF.

La recherche

Pas de budgets de recherche et d'acquisitions, accès très limité à la documentation et à l'information, très peu de professeurs à plein temps, enseignement axé beaucoup plus sur le psittacisme, très peu de laboratoire, autant de facteurs qui entravent le développement de la recherche dans les universités haïtiennes.

L'AUPELF dispose pourtant de certaines facilités, notamment en matière de documentation, non encore accessibles aux universitaires haïtiens: la banque de données sur les thèses et mémoires des pays francophones du Sud, REDOSI (répertoire de la documentation scientifique informelle), le programme vidéotex géré par l'Agence francophone pour l'enseignement supérieur et la recherche.

Nous souhaitons l'implantation du centre SYFED-CARAIBE dans le meilleur délai et l'équipement des BU en micro-ordinateurs montés de lecteurs de disques compacts. Ce qui inciterait les différentes BU à constituer leur propre base de données afin de pouvoir monter dans les années à venir un réseau national en vue d'une connexion aux autoroutes de l'information via les réseaux RENATER et bientôt le REFER (Réseau Electronique Francophone pour l'Education et la Recherche).

L'enseignement du français

Nous attirons ici l'attention sur un phénomène inquiétant observé depuis quelques années dans les universités haïtiennes: l'incapacité d'un nombre de plus en plus élevé de bacheliers à s'exprimer en français voire même de comprendre le français. Ceci s'explique en partie par un certain relâchement au niveau de l'évaluation des élèves du primaire et du secondaire. Certaines universités exigent des cours de mise à niveau, d'autres laissent faire. Le cancer continue à se développer.

Il est vrai que l'Institut français offre des cours de mise à niveau, de perfectionnement, de français commercial, etc. Ne pourrait-on pas envisager un partenariat Institut français-Université d'Etat d'Haïti dans le cadre d'un financement à trouver en vue

d'assurer des cours de mise à niveau en techniques d'expression écrite et orale en première année dans les différentes facultés? La question est d'importance, c'est l'avenir de la francophonie dans ce pays qui est en jeu.

VERS UN PEU PLUS D'ENGAGEMENT ET D'EFFICACITE

On dépense trop souvent beaucoup d'argent pour très peu de résultats positifs. L'obtention d'aussi maigres résultats incombe tant au donneur qu'au receveur. Il y a des projets vitaux qu'il ne faut pas hésiter à financer (cas de la BIU par exemple). Il faut un peu plus de rigueur dans le choix des experts. On utilisera des chargés de missions bien imbus du domaine en question et connaissant les réalités du milieu. Il faut encourager l'excellence en choisissant les candidats aux bourses sur concours. Que les choix budgétaires soient rationalisés afin d'optimiser le rendement des maigres ressources disponibles. Enfin que les instances francophones continuent à faciliter la coopération entre les universités du Sud en mettant l'accent sur des projets concrets intégrant la formation, la recherche et le développement.

Annexes

UNIVERSITÉS FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI UNIVERSITE D'ETAT D'HAITI

17	5131	586				
	Etudiants	Professeurs	Budget (\$ US)	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
Faculté d'Agronomie et de Médecine Vétérinaire	171	90	1 429 000	organisée	* 1 Professionnel 2 sous-bibliothécaires	7.000 vol
Faculté de Médecine et de Pharmacie	659	135	606 200	organisée	*4 sous-bibliothécaires	9896 Vol.
Faculté d'odontologie	57	21	140 000	organisée		
Institut National d'Administration de gestion et des Hautes Etudes Internationales	1 400	70	955 000	organisée	* 1 Professionnel 3 sous-bibliothécaires	3958 Vol
Faculté des Sciences humaines	304	56	--	Embryonnaire	0	--
Faculté d'Ethnologie	534	44	197 600	Embryonnaire	0	* 1213 vol.
Ecole Normale Supérieure	222	49	2160	Embryonnaire	0	--
*Centre de linguistique appliquée	200	15	68 965	Embryonnaire	0	1748 vol.
*Faculté des Sciences	350	83	382 200	Embryonnaire	*1 sous-bibliothécaire	--
Institut d'Etudes et de Recherches Africaines d'Haïti	169	23	--	Embryonnaire	1 Professionnel	--
Faculté de Droit Port-au-Prince	700	--	--	Embryonnaire	0	--
- Antenne GONAIVES	100	--	--	--	0	--
- Antenne JACKEL	53	--	--	--	0	--
- Antenne CAP-HAITIEN	173	--	--	--	0	--
- Antenne HINCHE	--	--	--	--	0	--
- Antenne CAYES	39	--	--	--	0	--
- Antenne JEREMIE	--	--	--	--	0	--

- Inconnu

* Données de 1994 Les autres données datent de 1986

**INSTITUTS ET ECOLES SUPÉRIEURES
 FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI
 SECTEUR PUBLIC**

6	Etudiants 750	Professeurs 79	Budget	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
Académie militaire d'Haïti	--	--	--	Embryonnaire	0	--
* Ecole Nationale des Arts	420	39	\$ 560 000 (US)	Embryonnaire	0	550 vol.
* Centre Technique de Planification et d'économie appliquée	330	40	--	Embryonnaire	1 sous- bibliothécaire	2500 vol.
Ecoles Nationales d'infirmières						
- Port-au-Prince	--	--	--	--	0	--
- CAYES	--	--	--	--	0	--
- Cap-Haïtien	--	--	--	--	0	--

UNIVERSITÉS FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI SECTEUR PRIVÉ

11	Etudiants 3573	Professeurs 261	Budget \$US	Facultés ou Départements	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés 2	Fonds documentaires
* Université Quisqueya	892	113	413 793	5	organisée	2 bibliothécaires professionnels	5429 Volumes, 228 Titres Périodiques, 5 cartes, 32 cassettes, 110 vidéo cassettes
* GOC Université	850	46	--	--	--	0	--
Université Royale d Haïti	--	--	--	--	--	--	--
* Inst Haïtien des Sciences Administratives	60	10	--	1	Projet	0	--
INUQUA	--	--	--	--	--	0	--
Université Roi Henry Christophe	112	--	--	3	--	0	--
Grand Séminaire Notre Dame	203	--	--	1	Embryonnaire	0	--
American University of les Cayes	--	--	--	6	--	--	--
*Université Jean Price-Mars	156	42	57 931	--	Embryonnaire	0	--
Université Internationale A Aloune Drop	--	--	--	--	--	--	--
*Université de Port-au-Prince	650	25	--	6	Embryonnaire	0	135vol

**INSTITUTS ET ECOLES SUPÉRIEURES
FONCTIONNANT ACTUELLEMENT EN HAÏTI
SECTEUR PRIVÉ**

7	Etudiants 2028	Professeurs 95	Budget	Bibliothèque	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
* Institut des Hautes Etudes Commerciales et économiques	1000	40	\$ 879 641	Embryonnaire	0	--
* Institut Supérieur des Sciences économiques et politiques	200	20	--	--	--	0
Institut Supérieur Technique d'Haïti	157	--	--	--	0	--
Institut de Technologie Electronique	171	--	--	--	0	--
Centre Universitaire Caraïbe	--	--	--	--	0	--
* Faculté de génie et d'architecture (3A)	500	35	\$ 103 447	Embryonnaire	0	300 vol
ICSPAD	--	--	--	--	0	

TABLEAU RÉCAPITULATIF

		Etudiants	Professeurs	Budget	Bibliothèques	Bibliothécaires qualifiés	Fonds documentaires
Facultés, Instituts et Ecoles Supérieures d'Haïti	23	5881	665	--	14	14	--
Universités, Instituts et Ecoles Supérieures privés	18	5601	356	--	7	2	--
Total	41	11482	1021		21	16	

*N B Cinq Bibliothécaires professionnels sur 16
 12 503 utilisateurs potentiels (Etudiants et professeurs)
 Estimation des besoins actuels du secteur universitaire privé en sous-bibliothécaires 51
 Estimation des besoins actuels du secteur public universitaire en sous-bibliothécaires 84
 Estimation des besoins globaux du secteur universitaire en sous-bibliothécaires. 135*

Références

ALEXIS, Jacques-Edouard - *Financement de l'enseignement supérieur en Haïti, Situations et perspectives* - Port-au-Prince, s.n. 1988, 44 p.

ALA world - *Encyclopedia of library and information Services Haïti* - Chicago, London: American Library Association, Adamantine press Limited, 1986, XXV, 895 p.

L'Année francophone internationale - Edition 1994, Sainte-Foy (Québec), Paris: Agence générale de promotion du livre, la Documentation française, 1994, 286 p.

BERTRAND, Jean Wilfrid - «Plaidoyer pour une réorganisation des bibliothèques d'Haïti» - *Revue de l'Unesco pour la science de l'information, la bibliothéconomie et l'archivistique*, avril-juin 1981, vol 3, no 2, pp. 122-128.

CHAUDENSON, R. - *Propositions pour une grille d'analyse des situations linguistiques de l'espace francophone* - Paris, Aix-en-Provence: Agence de coopération culturelle et technique, Institut d'études créoles et francophones, Université de Provence, 1988, 48 p.

COLLOQUE Université de Grenoble et AUPELF, Grenoble, Paris, 1991 - *Démocratisation économie et développement la place de l'enseignement supérieur* - Montréal, AUPELF, 1992, 2v. (Universités francophones; Prospectives francophones)

SEMINAIRE de Port-au-Prince, 1986 - *Université et développement en Haïti* - Port-au-Prince, Montréal Henri Deschamps, CIDIHCA, 1990, 150 p.

SHEPARD, Marietta Daniels - *Conclusions et recommandations relatives au développement du système des bibliothèques de l'Université d'Etat d'Haïti Quelques-unes avec des implications financières* - Washington: OEA, 1970, 106 p

---- *Planification du système de bibliothèque de l'Université d'Etat d'Haïti* - Washington: OEA, 1979, 127 p.

---- *Planification de l'édifice de la bibliothèque universitaire* - Washington: OEA, 1979, 103p. (plan-maître de l'Université d'Etat d'Haïti; 2e partie).

UNIVERSITE LAVAL, Groupe de recherche en géolinguistique - *Atlas de la francophonie - Le monde francophone* Sainte-Foy (Québec), Paris, Québec Les éditions La Liberté, Frison-Roche, les Publications du Québec, 1989, 14 p., 5 cartes

Vers une politique structurelle pour l'enseignement supérieur en Haïti - UNICA/OEA/HAÏTI, s.l. s.n., 1977 (plan-maître de l'Université d'Etat d'Haïti)

Arlette Pailley-Katz

*Directeur du service commun de la documentation
Université Paris 7 - Denis-Diderot
Paris, France*

Dix ans de coopération documentaire à la bibliothèque de l'Université Paris 7 – Denis-Diderot

L'opération «Bibliothèque» de la CIDMEF

Engagée depuis plusieurs années dans des opérations de coopération en vue du développement des bibliothèques du sud du Sahara, de Tananarive, d'Haïti et de Beyrouth, la Conférence Internationale des Doyens des facultés de Médecine d'Expression Française (CIDMEF) a pris l'initiative, en 1985, d'une action de diffusion de l'information scientifique et technique systématique et organisée en direction des facultés de médecine de ces pays.

Cette action dénommée «opération *bibliothèque* de la CIDMEF» met en jeu un certain nombre de partenaires parmi lesquels la bibliothèque de l'Université Paris 7 occupe une position centrale. En effet, la CIDMEF a souhaité confier à la Bibliothèque de l'Université Paris 7, et particulièrement à la Bibliothèque de l'UFR médicale Xavier-Bichat, la fonction de centre de répartition et d'envoi des documents vers les destinataires de cette opération.

LES ACTEURS DE L'OPÉRATION «BIBLIOTHÈQUE»

Le Syndicat National de la Presse Médicale et des professions de santé (SNPM) a, dès 1985, décidé de s'associer à cette action. Des démarches ont alors été entreprises auprès des éditeurs médicaux français afin d'obtenir des abonnements aux principales revues et des ouvrages médicaux en service de presse ou en dons. L'Association de Promotion de la Presse Médicale d'expression Française (APPMF) a ensuite élargi la demande aux éditeurs de divers pays francophones.

Outre l'APPMF et le SNPM, plusieurs partenaires interviennent à des titres divers dans la mise en oeuvre de l'opération.

Il s'agit tout d'abord de l'AUPELF dont la CIDMEF constitue l'un des réseaux institutionnels, et qui attribue des subventions spécifiques pour cette opération.

L'Association Internationale pour la Recherche Médicale et les Echanges Culturels (AIRMEC) prend en charge l'acheminement des revues en fournissant le matériel nécessaire aux renvois et en assurant les contacts avec les transporteurs.

L'UFR médicale Xavier-Bichat apporte enfin sa contribution à la gestion des envois par la mise à disposition d'un local de stockage proche de la bibliothèque, dans le bâtiment de la faculté, et d'un micro-ordinateur affecté à la gestion des collections et des envois. Elle prend également en charge un certain nombre de vacances annuelles.

LES DOCUMENTS ET LEURS DESTINATAIRES

A l'origine de l'opération, en 1985, 18 facultés d'Afrique au sud du Sahara, de Madagascar, d'Haïti et du Liban étaient destinataires d'une trentaine de revues. En 1986, 50 revues et un certain nombre de monographies étaient envoyées à ces 18 facultés et à 10 facultés du Maghreb. Depuis lors, le nombre des revues s'est accru régulièrement, tandis que le nombre des destinataires augmentait également de manière sensible à l'initiative de la CIDMEF.

En 1994, l'opération «bibliothèque» concerne 48 destinataires dont la liste figure en annexe et porte sur une centaine de revues. Aux premières bibliothèques des facultés de médecine se sont ajoutées la bibliothèque de l'OMS à Brazzaville, six bibliothèques au Vietnam, une au Cambodge et une au Laos, une bibliothèque à Ouagadougou et récemment neuf bibliothèques roumaines.

LE RÔLE DE LA BIBLIOTHÈQUE XAVIER-BICHAT

Le rôle essentiel et les responsabilités de la bibliothèque Xavier-Bichat concernent les aspects scientifiques, techniques et matériels de l'opération.

La première phase de l'opération correspond tout à fait à la charge de gestion d'un service de périodiques. Pour chacun des envois, il s'agit dans un premier temps d'identifier les documents et de les isoler de ceux qui rejoignent les collections de la bibliothèque. La répartition par pays puis par destinataire qui intervient ensuite souffre encore de l'envoi en nombre variable des numéros par les éditeurs. C'est ainsi que l'envoi régulier d'exemplaires en nombre suffisant pour tous les destinataires concerne moins de 50% des titres. Les contacts auprès des éditeurs sont donc fréquents et les relances nombreuses.

Le suivi et le tri des collections, de même que les contacts avec les éditeurs sont assurés par le conservateur de la bibliothèque. C'est également le conservateur qui veille

à l'établissement des listes des périodiques (et des monographies selon le cas), et d'un accusé de réception. Ces documents qui accompagnent chaque envoi sont en outre directement adressés au doyen et au bibliothécaire de la faculté destinataire.

Longtemps prise en charge par des personnels de la bibliothèque, la partie matérielle de l'envoi est désormais assurée par des vacataires, en général étudiants en médecine. Leur recrutement, leur formation et leur encadrement incombent à la bibliothèque.

On prendra la mesure de cette opération si l'on se représente qu'à raison de deux ou trois envois par an, ce sont à chaque fois plus de trois tonnes de documents qui doivent être gérés par la bibliothèque Xavier-Bichat. Deux heures par jour en moyenne devraient être consacrées au suivi des documents (tri, saisie sur ordinateur) et chaque envoi requiert plus de vingt jours de travail.

LES SÉMINAIRES DE FORMATION

La CIDMEF a souhaité, dès l'origine, que s'instaure une relation étroite entre l'opération «bibliothèque» et ses actions de formation continue. C'est la raison pour laquelle des actions de formation professionnelle sont spécifiquement organisées chaque année à l'intention des bibliothécaires des facultés de médecine concernées. Ces séminaires de la CIDMEF, organisés sous l'égide de l'AUPÉLF et de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) se déroulent alternativement à Bordeaux, à l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et dans divers pays qui participent à l'opération «bibliothèque»: Cameroun, Côte d'Ivoire, Vietnam, Tunisie.

Depuis la mise en oeuvre de l'opération «bibliothèque», les conservateurs de la bibliothèque Xavier-Bichat ont pris part à chacun de ces séminaires. Intervenant en tant que formateurs dans le domaine des techniques documentaires, ils se trouvent par ailleurs dans une situation de dialogue privilégié avec les destinataires de la documentation scientifique et technique de l'opération. Ces rencontres permettent non seulement d'instaurer des liens professionnels, mais également d'observer sur place, dans différents pays, les conditions de fonctionnement des bibliothèques. Elles offrent de la sorte un cadre d'appréciation et d'évaluation très utile pour l'opération «bibliothèque».

Ce dialogue s'est par ailleurs poursuivi dans le cadre des conférences plénières de la CIDMEF auxquelles les conservateurs de la bibliothèque Xavier-Bichat ont été régulièrement conviés.

BILAN ET PERSPECTIVES

Engagée depuis bientôt dix ans dans cette importante action de coopération documentaire, la bibliothèque de l'Université Paris 7 peut aujourd'hui dresser un bilan de l'opération «bibliothèque» de la CIDMEF et se livrer à quelques réflexions.

On ne saurait dissimuler tout d'abord les difficultés qui subsistent en dépit de nombreuses améliorations apportées à la gestion des documents:

- Avec le développement de l'opération tant en nombre de documents qu'en nombre de destinataires, la responsabilité scientifique et la charge de travail qui repose sur le conservateur de la bibliothèque Xavier-Bichat se sont sensiblement accrues.

- Des efforts importants ont été consentis par les instances de l'UFR médicale (affectation de locaux spécifiques, de matériel informatique, de vacances) pour cette opération. La CIDMEF a, à deux reprises, affecté à la bibliothèque des bibliothécaires stagiaires. Cependant, ces moyens en personnel restent très insuffisants et la nécessité demeure d'un personnel supplémentaire affecté à plein temps à l'opération «bibliothèque».

- L'envoi irrégulier ou en nombre inégal des revues alourdit considérablement le suivi des collections et la gestion matérielle des envois. Ce problème, qu'un effort de gestion de la part des éditeurs réglerait facilement, n'a pas trouvé jusqu'à présent de solution.

- L'impact réel de l'opération est enfin difficile à apprécier de manière régulière et complète. Le retour irrégulier des accusés de réception, les contacts établis à la faveur des réunions de la CIDMEF et des séminaires de formation constituent des éléments d'évaluation disparates et insuffisants. Il apparaît souhaitable que l'évaluation de l'action documentaire, parmi d'autres actions de coopération, figure de manière prioritaire dans le cadre général des projets de coopération francophone.

Mais il convient d'autre part de souligner ce qui, à nos yeux, constitue le caractère exemplaire de l'opération:

- les conditions dans lesquelles l'opération «bibliothèque» s'est mise en place et se poursuit depuis dix ans témoignent d'une volonté de partenaire entre les instances universitaires et documentaires;

- cette opération illustre l'intérêt d'une coopération entre divers acteurs de la chaîne de transmission des connaissances: enseignants, chercheurs, éditeurs, bibliothécaires;

- la mise en relation des actions de formation professionnelle et des actions de coopération documentaire constitue enfin l'un des aspects les plus positifs de cette expérience.

L'engagement de la bibliothèque de l'Université Paris 7 - Denis-Diderot dans l'opération «bibliothèque» de la CIDMEF témoigne d'une volonté de participer activement à la diffusion de l'information scientifique et technique dans l'espace francophone. En dépit des difficultés, dix années de coopération documentaire ont indéniablement enrichi l'expérience professionnelle des différents responsables qui ont conduit cette opération à la bibliothèque Xavier-Bichat.

Nous formons enfin le voeu qu'elle contribue à l'émergence et au développement de nouveaux projets de coopération francophone.

LES DESTINAIRES DE L'OPÉRATION «BIBLIOTHÈQUE» DE LA CIDMEF

Afrique (depuis 1985):

Bénin	Cotonou - Faculté de médecine
Burkina-Faso	Ouagadougou - Faculté de médecine Centre du CAMES (depuis 1991)
Burundi	Bujumbura - Faculté de médecine
Butare-Rwanda	Kigali - Faculté de médecine
Cameroun	Yaoundé - Faculté de médecine
Centrafrique	Bangui - Faculté de médecine
Congo	Brazzaville - Faculté de médecine Bibliothèque de l'OMS à Brazzaville (depuis 1988)
Côte d'Ivoire	Abidjan - Faculté de médecine
Gabon	Libreville - Faculté de médecine
Guinée	Conakry - Faculté de médecine
Haïti	Port-au-Prince - Faculté de médecine
Madagascar	Faculté de médecine
Mali	Bamako - Faculté de médecine
Niger	Niamey - Faculté de médecine
Sénégal	Dakar - Faculté de médecine
Togo	Lomé - Faculté de médecine

Liban:

Liban	Beyrouth - Faculté de médecine Saint-Joseph Beyrouth - Faculté de médecine de Dekwane (depuis 1991)
-------	--

Maghreb (depuis 1986-1987):

Algérie	Alger - Faculté de médecine Annaba - Faculté de médecine Constantine - Faculté de médecine Oran - Faculté de médecine
Maroc	Casablanca - Faculté de médecine Rabat - Faculté de médecine
Tunisie	Monastir - Faculté de médecine Sfax - Faculté de médecine Sousse - Faculté de médecine Tunis - Faculté de médecine

Asie (depuis 1989):

Vietnam	Hanoï - Faculté de médecine
	Hanoï - Hôpital Saint-Paul
	Ho-Chi-Minh-Ville - Faculté de médecine
	Ho-Chi-Minh-Ville - Direction de la Santé - Ecole de santé publique
	Ho-Chi-Minh-Ville - Centre de pédiatrie
Huế - Faculté de médecine (depuis 1990)	
Cambodge	Phnom-Penh - Faculté de médecine (depuis 1990)
Laos	Vientiane - Faculté de médecine (depuis 1990)

Roumanie (depuis 1991):

Bucarest	Faculté de médecine
	Centre de documentation français
Constantia	Faculté de médecine
Craiova	Faculté de médecine
Iasi	Faculté de médecine
Kluj	Faculté de médecine
Sibiu	Faculté de médecine
Timisoara	Faculté de médecine
Tirgu-Mures	Hôpital

Laurent Gomis

*Directeur de la Bibliothèque universitaire
Responsable du Centre SYFED
Université Senghor
Alexandrie, Egypte*

Le Sud face au défi des autoroutes de l'information

Depuis 1993, l'Amérique du Nord, l'Europe et le Japon ont entamé une course-poursuite en faveur des «autoroutes» de l'information. Pourtant, cette compétition à l'allure vertigineuse n'est que la conséquence d'une prise de conscience qui a vu le jour il y a plus de 20 ans. Dans une étude à paraître, Monsieur Noble AKAM souligne les craintes et les motifs de l'Occident qui ont suscité un tel projet:

- «la montée en puissance industrielle des pays comme le Brésil, l'Argentine, l'Inde et Israël avec les équipements les plus modernes;
- la montée en puissance financière avec les exemples de la flamboyante Banque du Liban ou l'enrichissement vertigineux des pays producteurs de pétrole;
- la montée en puissance intellectuelle avec la présence de plus en plus importante des ressortissants du Moyen-Orient et du Tiers-Monde dans les Universités américaines et européennes».(1)

Devant ce péril, l'Occident avait proposé d'exploiter un gisement dont il semblait riche à souhait: celui de l'information. C'est dans ce sens qu'il faut comprendre le retrait des U.S.A. et de la Grande Bretagne de l'UNESCO après le long et houleux débat sur le nouvel ordre de l'Information et de la Communication. La course pour le contrôle de l'économie mondiale avait commencé. L'objectif du Nord était précis: préserver son avantage et modifier les termes de l'échange grâce au nouveau pouvoir accru de l'information. Les recherches ayant réussi le mariage entre le téléphone, l'ordinateur et la télévision ont créé le média de l'avenir. L'«autoroute» étant méta-réseau en fibres optiques, le consommateur à partir d'un écran-terminal pourra confectionner lui-même son programme à partir de plus de 500 chaînes de télévision, commander des films, faire ses achats sur catalogue, étudier, travailler, faire des recherches bibliographiques, dialoguer avec d'autres sans quitter son domicile, etc.

L'économie se caractérise ainsi par sa dématérialisation et sa délocalisation, amplifiée aux nouvelles technologies et à la multiplication des services et de nouveaux mar-

chés. Dès lors, la détention, la maîtrise comme la circulation de l'information deviennent décisives.

PRÉSENCE SUD

Le village global est déjà là grâce à la magie de la virtualité et propose des informations accessibles à tous.

Les pays du Sud en général, et l'Afrique en particulier, ne peuvent être en reste face au nouveau défi du siècle finissant et du prochain que constitue l'«autoroute» de l'information.

Malgré la faiblesse de ses moyens, de ses politiques, l'Afrique a toujours pris en compte le défi technologique.

Les faiblesses du Sud

Malgré les nombreuses critiques contre l'Afro-pessimisme, certaines vérités demeurent, les reconnaître constitue déjà un pas vers la prise de conscience. L'Afrique souffre de plusieurs maux:

- les conséquences de la balkanisation ne font que s'accroître jour après jour (monnaie dévaluée, peuples oubliés, crise du commerce de produits, gaspillage, diktat des institutions financières internationales, etc.);

- malgré un souffle nouveau depuis quelques années, le déficit démocratique est toujours là (dirigisme, autoritarisme, népotisme, favoritisme, clientélisme politique, guerres tribales, conflits régionaux, etc.);

- malgré l'effort financier consenti par le continent, Pekka Tartane, Secrétaire général de l'Union Internationale des Télécommunications (UIT) déclarait le 24 avril 1994 au Caire à l'occasion de l'exposition Africa Télécom 94:

«L'Afrique est encore à la traîne avec ses 10 millions de téléphones pour ses 660 millions d'habitants; c'est insuffisant par rapport à la norme internationale qui est d'un appareil pour 10 habitants. L'Afrique au Sud du Sahara connaît une plus grande disparité avec un appareil pour 250 habitants. Cette situation est dommageable pour le développement de l'Afrique (...) Les télécommunications sont la clé de tous les secteurs de développement» (2)

- Dans le domaine de l'IST, la situation actuelle n'est pas brillante, car, non seulement elle n'est pas consciente de sa propre production, mais en plus, elle ne maîtrise ni celle-ci, ni celle venant de l'extérieur:

- Le Sud est encore coupé du Sud,

- L'absence réelle d'harmonie entre les politiques nationales d'information,

- Les ressources humaines sont mal gérées et il n'y a pas de véritable politique de formation afin de maîtriser les mutations,

- L'incohérence ou l'absence de politique de collecte, de traitement et de diffusion de l'information sont de mise. Lorsque des banques de données existent, elles sont incomplètes ou ne sont pas souvent mises à jour.

Les graines d'espoir du Sud

L'Afrique présente le contraste du jour et de la nuit. Néanmoins, de Tunis à Johannesburg, de Dakar au Caire, les réseaux de communication se modernisent. L'Afrique est un vaste marché pour les technologies et les entreprises du Nord. En outre, les pays du Sud ont marqué leur volonté sur plusieurs points:

- La prise de position responsable dans le débat des années 80 sur le Nouvel ordre de la communication par un nouveau monde avec des voix multiples;
- L'effort financier consenti par l'Afrique pour participer au programme de développement des télécommunications (dans le cadre de l'IUT) a permis d'accélérer la réalisation des équipements et infrastructures qu'on voit aujourd'hui dans le Nord mais aussi celle des réseaux de transmission du Sud (le projet un téléphone pour 100 habitants, le téléphone à touches, la télécarte, les satellites et la fibre optique);
- L'existence ou la formulation de politiques nationales d'IST au Sénégal, au Maroc, en Tunisie, en Afrique du Sud, etc.;
- La mise en place de réseaux régionaux et continentaux (PADIS pour la Commission Economique Africaine, RESADOC pour le Sahel, RINAAF - Réseau d'échanges d'informations entre institutions en Afrique du PII de l'UNESCO, le Réseau National d'information Scientifique et Technique du Sénégal, le G-15, etc.);
- L'appel aux grands opérateurs dans le domaine des nouvelles technologies des télécommunications (France Télécom, Alcatel, Siemens, Nokia, etc.) a permis d'avoir des vitrines technologiques acceptables au Maroc, en Tunisie, mais aussi, au Sénégal, au Gabon et en Côte d'Ivoire. Dans le domaine de l'IST, en plus de l'Afrique du Sud, les pays cités plus haut sont aussi des leaders.

Une place pour le Sud

L'«autoroute» a un objectif financier, elle est entre les mains de grands opérateurs du téléphone et du câble avec d'énormes investissements. Il est donc évident qu'«un tel projet ne peut être égalitaire» (3). Malgré tout, le Sud ne doit pas être exclu ou s'exclure d'un tel enjeu. Il ne doit pas rester passif, mais adapter le projet à ses problèmes, à ses besoins et à son contexte. C'est la dernière chance qui lui reste pour combler son retard, régler les problèmes de développement en s'appropriant de nouvelles technologies à moindre coût y compris pour le suivi et la maintenance. Si, au Nord, information rime avec compétitivité, au Sud, la priorité serait à une information de coordination. Les avantages d'une telle approche peuvent être nombreux. Nous donnons ici deux cas qui peuvent être déterminants:

- Face aux villes cruelles et tentaculaires que sont les capitales du Sud, opérer une décentralisation dans les secteurs d'activité afin de corriger les disparités régionales et promouvoir un développement endogène et harmonieux;
- Dans le secteur de l'Éducation apporter une solution pour la majorité exclue (populations des zones rurales, femmes enceintes, personnes âgées, néo-alphabétisées, etc.).

DE LA NÉCESSITÉ DE NOUVELLES COOPÉRATIONS

Ici, nous suggérons une nouvelle approche de la coopération régionale, de celle dite traditionnellement internationale et celle au sein de la famille francophone.

- Aucun pays africain ne peut s'aventurer seul dans le projet de l' «autoroute». Il faut compter sur un effet d'entraînement dans le cadre de l'Intégration Africaine sous-régionale et régionale en faisant disparaître les frontières héritées de la colonisation. Aujourd'hui, la réalité est que le Sud est encore coupé du Sud. Fédérer les efforts devient un impératif.

- Dans le cadre de la coopération internationale, les 34 ans d'aide n'ont résolu aucun problème majeur du Sud. Cette aide n'a fait qu'accentuer sa dépendance. Si le Sud continue de tendre la main, il ne risque plus d'être un groupe de pays en développement mais plutôt un ensemble de pays en voie de disparition. A la place de l'aide, il faut développer et consolider la coopération bilatérale et multilatérale sur de nouvelles bases tenant compte des devoirs des uns et des autres.

- Pour des raisons historiques, la France est le premier partenaire de l'Afrique de l'Ouest et du Centre; pour l'avenir de la langue en partage et pour le développement du Sud, la francophonie est un cadre et un enjeu de taille. Les organisations internationales francophones (AUPELF-UREF et ses réseaux institutionnels, ACCT avec le BIEF, TV5, etc.) doivent coordonner leurs activités et oeuvrer dans le même sens en investissant tous les secteurs.

Le cas échéant, la francophonie et la France risquent de perdre cette course à la connexion des pays du Sud avec plusieurs implications:

- «Une fortification de la police de la pensée;
- La pensée massive d'informations en anglais;
- Le détournement par les USA et l'Angleterre des flux de communications par courrier électronique, etc;
- L'implantation d'un savoir-faire anglo-saxon dans les pays francophones» (4).

LE RÔLE DE LA FRANCOPHONIE UNIVERSITAIRE

La construction d'un espace scientifique francophone fort suppose une libre circulation et l'accès à l'IST. Depuis sa création, l'UREF ne cesse de démultiplier ses activités dans ce sens.

Vue sous l'angle purement économique, l' «autoroute» présente des dangers:

- Le faux progrès conditionnant les mentalités à l'échelle de la planète;
- Le pouvoir de l'argent entraînant une lutte permanente entre les multinationales avec le risque de reléguer au second plan la mission fondamentale de l'Université;
- La menace du contrôle de la planète par les Anglo-Saxons.

Aussi, l'UREF tout en tenant compte des «autoroutes» a le devoir d'assurer le rôle premier de l'Université francophone: recherche fondamentale, recherche appliquée (pour trouver des solutions aux problèmes de nos sociétés) irriguée à la sève de l'IST et l'échange à moindre coût entre membres en mettant sur pied et en consolidant les boulevards francophones d'information afin d'éviter les bouchons et la conduite à tombeau ouvert qu'on trouvera inévitablement dans le royaume High-Tech des «autoroutes».

«Le réseau électronique francophone de l'enseignement et de la recherche (REFER) est un dispositif francophone basé sur le partenariat, le multilatéral et la modernité»(5). Il est un chantier prioritaire pour le moyen terme et permet de:

- consolider les acquis de l'AUPELF par le réseau des Centres et points Syfed;
- décloisonner le Sud par la messagerie, les revues électroniques, les forums et les échanges de fichiers;
- faire interagir les professionnels de l'information;
- favoriser une politique de contenus;
- instaurer une synergie de ressources,
- créer des interfaces multilingues d'accès à l'information, etc.

L'avenir du Nord et celui de la Francophonie dépendent en grande partie de leur coopération avec le Sud pour que celui-ci ait la capacité de gérer sa propre information. Tout en ne perdant pas de vue les «autoroutes», le Sud devrait s'orienter à court terme vers les boulevards francophones de convivialité.

Bibliographie

- 1 Noble AKAM. «L'information pour le développement: les enjeux de la circulation de l'Ist.»-8p. à paraître dans: *La Lettre d'Alexandrie: Magazine de l'Université Senghor*, 1994, n°2
2. Dépêche de Reuter News Service du 24 Avril 1994
3. Propos de Mohamed Fadhel DIAGNE, Directeur du CNDST - Sénégal
4. Norbert BELLAICHE et Olivier TOSKER. - «Vous allez être les maîtres du village planétaire», in: *Globe hebdo*, 1994, 30 mars - 5 avril, p.41-46
5. Didier OILLO.- *Le réseau électronique d'échanges francophones: «Le Boulevard télématique en francophonie»*.-Paris: UREF,1993.-14p
6. Mohamed Fadhel DIAGNE.-*Pour un réseau national d'information des institutions de recherche du Sénégal (RENIERES)*.- 6p
- 7 SENEGAL. Ministère de la Modernisation de l'Etat et de la Technologie.- *Actes de la réunion de lancement du réseau d'échanges d'informations entre institutions en Afrique*.- Dakar: Délégation à l'Informatique, 1992.- 153p.
8. AUPSELF-UREF.- *Refer, le réseau électronique francophone pour l'éducation et le recherche*.- 1994.- 4p

Rapport de synthèse

Pour conclure en résonance: beaucoup a été dit, bien dit; il reste beaucoup à faire

0 - Ne vous attendez pas à écouter maintenant une synthèse en règle, «francophoniquement» correcte ! Je voudrais simplement vous proposer quelques idées, non pas tant pour prendre la mesure de ce qui a été dit aujourd'hui, et bien dit, que pour pointer quelques exigences pour demain, quand, lucides, nous aurons l'intelligence de ce que nous avons à faire pour que tout ce qui a été évoqué au cours de cette journée puisse porter du fruit.

J'ai compris ce matin que la francophonie n'était pas un espace protégé, ni un espace menacé, mais plutôt un espace précaire, et que cette précarité faisait peut-être sa vitalité et son bonheur : loin de s'y perdre, il faut en vivre !

Même si elle présuppose des intentions claires, la francophonie universitaire ne peut se contenter de n'être qu'intentionnelle ou référentielle. Les variations sur les distorsions qu'elle subit, confrontée aux défis du moment, qu'ils soient politiques, économiques, techniques ou culturels, nous donnent à penser à demi-mots qu'elle est polyvalente et presque polyglotte. Elle est une pluralité dynamique qui nous apprend à lire nos traditions et nos héritages spécifiques, à formaliser nos convictions, à élucider les enjeux et les perspectives de nos responsabilités et surtout à consolider les réseaux de nos solidarités.

1 - L'exercice de nos métiers au sein des universités et des centres de recherche scientifique francophones du Nord et du Sud se trouve confronté à des modifications importantes (et peut-être les subit-il parfois ?) de l'usage des savoirs et des techniques. De nouvelles règles, de nouvelles formes d'échange sont en train de s'instaurer sur les autoroutes de l'information ; et cette mutation n'est pas que technologique.

Soumis à des pressions et à des limites hétérogènes, nous savons qu'il y a là un atout majeur pour l'avenir. Même si notre appréhension de cet enjeu est multiréférentielle, c'est, semble-t-il, dans le sillage des recherches et des actions de l'AUPELF/UREF que nous pouvons le mieux en comprendre la logique et la portée, tout en apprenant à y partager le courage de nos contradictions et de nos responsabilités. Mais une même langue ne signifie pas une même pensée. Une francophonie ouverte n'est pas une francophonie standard, nous le savons bien. Plus elle est souple, plus elle accepte les paradoxes et les crises normales de sa maturation. L'exemple de la jeune ABCDEF en témoigne : il y a des exigences qu'il faut tenir avec fermeté, même si elles nous écartèlent quelque peu.

2 - Durant cette journée nous nous sommes interrogés de façon critique non seulement sur nos pratiques coopératives mais surtout sur nos manières de penser les problématiques qui les sous-tendent. Grâce au sérieux, à l'intensité et même à la gravité des intervenants nous pouvons mieux entrevoir les enjeux et les perspectives de la coopération francophone dans et entre nos établissements, afin de pouvoir ensemble en assurer la cohérence et l'efficacité, dans un esprit d'ouverture et de confiance.

Mais nous ne sommes pas pour autant à l'abri des distorsions entre la générosité des discours et les réalités du terrain, la démonstration des bons sentiments et les exigences de l'action. Le problème n'est-il pas la durée de nos engagements et de nos pratiques, la progression dans la durée ?

Les valeurs et les règles communément partagées au sein de la francophonie universitaire méritent d'être sans cesse réactivées, pour que nous en restions, ou en devenions, les artisans réalistes et efficaces. Bien sûr il nous arrivera de douter : quel est en cette fin de siècle le poids du monde francophone ? Combien serons-nous dans vingt ans à partager cette langue et ses idéaux ? 3% de la population mondiale ?

Mais nous saurons aussi pressentir, ici et là, des germes d'espoir et de renouveau : par exemple en ce moment, la logique d'extraversion de l'Afrique francophone ne cède-t-elle pas la place à une logique de responsabilisation ? Le dynamisme de la coopération Sud-Sud en Afrique de l'ouest, les exemples réussis de réseaux coopératifs dans la Caraïbe, au Canada, en France, en Belgique, en Suisse... ne sont-ils pas des réalités tangibles qui témoignent de la vitalité du levain francophone ?

3 - Certes, les liens doivent être renforcés, les mécanismes d'échange et de concertation améliorés, la logique des réseaux consolidée (en particulier le réseau électronique francophone). Le terreau fertile est sous nos pieds, entre nos mains : à nous de l'utiliser au mieux pour traduire concrètement les objectifs de la coopération francophone dans nos bibliothèques et nos centres de documentation ; n'est-ce pas ainsi que nous en valoriserons le rôle et les missions au sein des universités et des organismes de recherche ?

C'est dans «une stratégie globale fondée sur le concept fédérateur de francophonie» selon l'expression de Michel Guillou, que nous sommes invités à inscrire nos actions : décloisonner le sud, faire interagir les professionnels de l'information, favoriser une politique des contenus, créer des interfaces multilingues, conforter l'exigence de qualité... le «boulevard francophone de convivialité» ne sera-t-il pas de plus en plus performant pour l'éducation et la recherche dans l'espace géopolitique auquel nous appartenons ?

Au fond, la francophonie n'est-elle pas d'abord un état d'esprit (esprit d'ouverture) qui permet de conjuguer l'union et les différences, l'unité de visée et l'affirmation des singularités ?

En francophonie nous sommes tous différents mais tellement semblables ! Cette réalité, il convient de la rendre lisible et partageable sur le terrain. N'est-ce pas Régis Debray qui dit que «la pensée n'est pas en nous mais entre nous» ? Et cette pensée ne fait-elle pas souvent intervenir «un dialogue âpre entre ce qui pourrait être et ce qui est» ?

François Jacob dans *Le jeu des possibles* écrit que «ce mélange subtil de savoirs, de croyances, de souhaits, d'imagination, construit sous nos yeux l'image sans cesse modifiée du possible. C'est sur ce possible que nous modelons notre comportement et nos pratiques.»

4 - Il reste beaucoup à faire. Nos deux associations partagent des ambitions et des projets pour l'avenir. Cette conscience commune, avec des accents et des priorités spécifiques, saura-t-elle rester vive, enthousiaste et généreuse à l'épreuve des réalités du terrain ?

Peut-être sont-ce les collègues français qui ont le plus de mal ou le plus de réticence à s'engager dans le «combat» de la francophonie.

L'ABCDEF a bénéficié aujourd'hui d'une audience attentive parce qu'elle a su inscrire sa réflexion dans le champ de nos préoccupations professionnelles et de nos relations internationales.

Les analyses de situation, les témoignages sur les actions en cours, les propositions et les questions que nous avons entendus au cours de cette journée d'étude ont permis à nos deux associations d'affirmer leur volonté de promouvoir «une certaine qualité francophone» sur la scène internationale. Sans doute faudra-t-il que cette volonté soit plus offensive et plus fortement insérée dans les approches multilatérales développées par l'AUPELF/UREF.

Les débats de cet après-midi ont évoqué la nécessaire conscience politique comme unité de sens et soubassement des initiatives à prendre en commun pour améliorer la coopération entre nous, qu'il s'agisse des transferts de technologies, des échanges de personnels, de la formation continue, de la promotion des banques de données francophones, de la maîtrise des progrès technologiques ou de l'amélioration de la qualité de nos services.

Jean-Claude Annezer

Cette journée nous a aidés à penser la réalité francophone ensemble et à comprendre ce qui est en jeu. La hauteur de vue et la qualité des intervenants, leur force de conviction et leur enthousiasme, fût-il très critique, ont été des stimulants pour que nous puissions aller plus loin, en acceptant les inquiétudes et les difficultés du chemin !

Annexe

Liste des congressistes ADBU

Congrès ADBU 94

XXIVe Congrès ADBU, Fort-de-France (Martinique)
3-5 novembre 1994

Noms

ACHARD
ANDRAL
ANNEZER
ARCHIER
AUGEREAU
BALLY
BARRAL
BAZIR
BELLEDENT
BELTRAN
BERARD
BERATO
BERMANN
BERNABE
BESNARD
BITARD
BLONDEL
BODART
BONNEFOY
BOULBET
BOURNAT
BRELAZ
BRIAND
BURGER REY
CAMOUS
CAPLANT
CARPENTIER
CHOURREU
CLEMENT-MARTIN
COMMANAY
COURCOUL

Prénoms

Marie-Claude
Marie-France
Jean-Claude
Edwige
Régine
Thérèse
Sabine
Josette
Fernand
Josiane
Raymond
Philippe
Françoise
Marie-Françoise
Michelle
Jean-Pierre
Monique
Marie-Gabrielle
Alain
Geneviève
Marie-Hélène
Huguette
Gérard
Catherine
Laurence
Nicole
Andrée
Pierre
Nicole
Colette
Sophie

Bibliothèques

SCDU de ST-ETIENNE
BIU de BORDEAUX
SEDRE/BIU de TOULOUSE
BU du LITTORAL
SCDUAG Section MARTINIQUE
BU de PARIS XI
SCDU de Technologie de COMPIEGNE
SCDUAG Sect. GUADELOUPE
SCDU de PERPIGNAN
SCDU de BOURGOGNE
BMIU CLERMONT-FERRAND
SCDUAG Section MARTINIQUE
SCDU de CAEN
Directeur SCD UAG
SCDU d'AIX MARSEILLE II
SCDU de LIMOGES
BIUM de PARIS V
CIRAD
SCDU de BESANCON
BIU de TOULOUSE
Présidente ADBU/SDBU d'AIX MARSEILLE II
BIU de MONTPELLIER
SICOD/BIU de BORDEAUX
SCDU de STRASBOURG II
Casa de Velasquez MADRID
SCDU de FRANCHE-COMTE
B. Cujas PARIS I
SCDU de MULHOUSE
SCDUAG Section de GUYANE
SCDU de SAVOIE
SCDU de METZ

Liste des congressistes ADBU

CRIQUEBEC	Françoise	B. Service de Santé des Armées
DELPORTE	Marie-Hélène	BIU de BORDEAUX
DENIS	Anne-Marie	SCDU de LYON I
DESBORDES	Michelle	SCDU d'ORLEANS
DESCHAMPS	Christine	SCDU de PARIS V
DUBOIS	Jacqueline	B. du Musée de l'Homme
DUCRAY	Philippe	AUPELF MONTREAL
DUPONT	Philippe	SCDU de LILLE II
ESTEVE	Suzanne et Jean	SCDU d'AIX MARSEILLE II
FEVRE	Françoise	SCDU d'AVIGNON
FIROUZ-ABADIE	Geneviève	SCDU de POITIERS
FREULON	Sylviane	SCDU de PAU & du Pays de l'ADOUR
GACHON	Annie	SCDU d'AIX MARSEILLE I
GAILLARD	Catherine	SCDU de PARIS VI
GEISS	Etienne	SCDU de STRASBOURG I
GRAS	Colette	SCDU de PARIS V
GROGNET	Hélène	SCDU d'ORLEANS
GUIOT	Michelle	SCDU de NANTES
HEUSSE	Marie-Dominique	BIU de TOULOUSE
ICARDO	Marie-Noëlle	SICD de GRENOBLE II et III
JOBERT	Anne	BMIU de CLERMONT-FERRAND
JULLIAN	Nathalie	B. des Langues Orientales
JULLIEN	Bernadette	B. de la SORBONNE
KERMEL	Philippe	BU EVRY VAL d'ESSONNE
L'HARIDON	Françoise	BU d'AIX MARSEILLE II
LECOQ	Benoît	SCDU de METZ
LEMAU	Elisabeth	SCDU RENNE II
MARIE	Chantal	SCDU de TOULON & du VAR
MASSAL	Marie-Françoise	BU de CERGY- PONTOISE
MAXIT	Gisèle	BU de SAVOIE
MENIL	Céline	SCDU du MAINE
MERCIER	Anne	BU La ROCHELLE
MOLLINE	Frédérique	SCDU de LYON III
MONTBRUN	Françoise	SCDU de PICARDIE
PEZERIL	Magguy	BIU de MONTPELLIER
POUDEVIGNE	Anne-Marie	SCDU d'AIX MARSEILLE II
REIBEL	Iris	SCDU de STRASBOURG
RINALDI	Roland	SCDU de CORSE
ROCHARD	Marie-France	SICD de GRENOBLE & INPG
ROCHE	Dominique	SCDU de PARIS XII
RODA	Jean-Claude	SCDU de TOULON
ROUBAUD	Françoise	SCDU d'ARTOIS
SCHINDELMAN	Monique	BIUS de JUSSIEU
SIMONOT	Geneviève	SCDU PARIS I
STEINER	Anne	SCDU de VALENCIENNES
TAPPAZ-MAURIES	Arlette	B. Ecole Normale Supérieure
TINLAND	Marie-Jeanne	SCDU de LYON II
VALIN	Yannick	SCDU de ROUEN
VASSILIEFF	Catherine	SCDUAG Section GUADELOUPE

Bibliographie

Michel Dousse

Bibliothécaire scientifique à la
Bibliothèque cantonale et universitaire de
Fribourg, Suisse

Bibliographie

Les Bibliothèques dans l'Université, sous la dir. de Daniel RENOULT, Paris, Editions du Cercle de la Librairie, 1994. (Bibliothèques)

«Bibliothèques et Universités» (Dossier), *Bulletin des bibliothèques de France*, t. 37, no2, 1992.

Bibliothèques et vedettes: principes et pratiques de l'indexation matière dans les pays francophones du nord, Actes du Colloque de Fribourg (1er et 2 juin 1992), organisé par la BCU Fribourg, la BU Laval et RERO, sous le parrainage de l'ABCDEF, textes réunis par Pierre BUNTSCHU, Martin NICOULIN et Flavio NUVOLONE, Fribourg, Editions universitaires, Québec, Presses de l'Université Laval, ENSSIB, Villeurbanne, 1993.

Bulletin de l'Association des bibliothécaires français (ABF). Paris.

Bulletin des bibliothèques de France (BBF). Paris.

CASSEYRE (Jean-Pierre) et GAILLARD (Catherine): *Les bibliothèques universitaires*, nouv. éd., Paris, PUF, 1992. (Que sais-je?, no 2714).

CHAUVEINC (Marc): *Enquête sur la fonction documentaire dans les universités*, Paris, Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture, Inspection générale des bibliothèques, 1992, 2 vol.

Diriger une bibliothèque d'enseignement supérieur, sous la direction de l'ABCDEF en collaboration avec l'EBSI et l'ENSSIB, coordonné par Bertrand CALENGE, Sylvie DELORME, Jean-Michel SALAÛN et Réjean SAVARD, Québec, Presses de l'Université du Québec, 1995. (Gestion de l'information)

Documentaliste. Paris.

En français dans le texte: lettre d'information de l'Association des responsables des bibliothèques et centres de documentation universitaires et de recherche d'expression française (ABCDEF), Paris: ABCDEF/Bureau européen de l'AUEPELF-UREF, 1991->.

L'espace bibliothéconomique suisse : hier, aujourd'hui, demain : en hommage à Gustave Moeckli, sous la dir. de Gabrielle von ROTEN et de Martin NICOULIN, Vevey, Ed. de l'Aire, 1993.

L'évaluation des bibliothèques universitaires dans l'espace francophone, Actes du Congrès ABCDEF de Dakar (17/18 mars 1993), textes réunis par Alban DAUMAS, Michel DOUSSE et Martin NICOULIN, Paris, ABCDEF, Fribourg, Editions universitaires, 1995. (Bibliothéconomiqes)

HILLEN (Wolfgang) und NILGES (Annemarie): *Das Bibliothekswesen Frankreichs*, Wiesbaden, Reichert Verlag, 1992. (Elemente des Buch- und Bibliothekswesens)

JACQUESSON (Alain): *L'informatisation des bibliothèques*, nouv. éd., Paris, Electre, Editions du Cercle de la Librairie, 1995. (Bibliothèques)

MIQUEL (André): *Les bibliothèques universitaires: rapport au ministre d'Etat, ministre de l'Education nationale, de la jeunesse et des sports*, Paris, La Documentation française, 1989.

PALLIER (Denis): *Les bibliothèques*, nouv. éd., Paris, PUF, 1995. (Que sais-je?, no 944)

PALLIER (Denis): «Les bibliothèques universitaires», in: *Encyclopaedia universalis. Universalis*. Paris, 1990, p. 350-353.

Editions du CIRAD
pour l'AUPELF-UREF

Achévé d'imprimer en décembre 1996
sur les presses de l'imprimerie du CIRAD
Montpellier, France
Numéro d'impression:

Universités francophones



Agence
francophone
pour l'enseignement
supérieur et la recherche

Prospectives francophones est une série de la collection Universités francophones de l'AUPELF-UREF dans laquelle paraissent des ouvrages portant sur les problèmes de l'université, de la recherche, des langues, de la science dans la Francophonie d'aujourd'hui.

Réunis à Fort-de-France le 4 novembre 1994, les responsables des bibliothèques universitaires francophones, regroupés au sein de l'ABCDEF et de l'ADBU, ont mis en commun leurs expériences et leurs projets de coopération afin d'en améliorer l'efficacité, lors d'une Journée d'étude intitulée «Francophonie et Bibliothèques universitaires».

Les interventions et les réflexions présentées dans cet ouvrage tirent un premier bilan de l'existant, analysent les enjeux de la Francophonie documentaire face au défi des autoroutes de l'information, repensent les pratiques de solidarité en les inscrivant dans les objectifs de l'AUPELF-UREF.

Actes du Congrès ADBU/ABCDEF de Fort-de-France (Martinique).
4 novembre 1994.

I.S.S.N. 0993-3948

Diffusion EDICEF ou ELLIPSES selon pays
Imprimé en France

Prix Europe, Amérique du Nord, Japon : 100 FF
Prix Afrique, Amérique latine, Asie du Sud-est, Haïti,
Maghreb et Moyen-Orient : 50 FF